

Controverse sur le dépistage des sportifs

SANTÉ Des spécialistes critiquent le KCE qui écarte un examen cardiaque systématique

Il y a une semaine, la possibilité d'effectuer un dépistage systématique de tous les jeunes sportifs de 14 à 34 ans pour éviter le risque de morts subites était repoussée par le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE). Ses experts estimaient notamment que non seulement il n'est pas prouvé que cet examen sauverait la moindre vie, mais qu'il est certain que le dépistage entraînerait de nombreux examens complémentaires, voire carrément des interventions chirurgicales comportant inutilement de nombreux risques. Pire : même si l'on détecte un risque, il n'est pas sûr qu'un traitement permette d'échapper à la mort subite.

Cet avis a provoqué de nombreuses réactions très critiques. Dont celle d'une sommité mondiale de la cardiologie, le professeur Pedro Brugada, cardiologue à l'UZ Brussel. Celui-ci regrette que le rapport écarte, sans même avoir consulté leur auteur, les résultats des études italiennes en la matière, dont il estime qu'elles démontrent l'efficacité de ce dépistage. Il argue

que cette étude italienne est basée sur des autopsies des patients décédés de mort subite, tandis que les études qui lui sont opposées sont de bien moindre qualité. Estimant l'avis du KCE « sans aucune force probante », il l'accuse d'avoir « inévitablement une influence sur la décision que prendront les jeunes

sportifs de se soumettre à un examen médical préalable. Cela va avoir un coût en vies humaines ».

De nombreuses autres voix s'élèvent contre l'avis du KCE, dont celle du professeur de cardiologie émérite Christian Brohet (UCL), qui en juge les conclusions « péremptoires et sans nuances ». « Le dépistage obligatoire italien a montré des résultats favorables. Ces données italiennes ont largement inspiré les recommandations de la Société européenne de Cardiologie en faveur d'un dépistage comportant l'électrocardiogramme. Le KCE reproche au dépistage de ne détecter "que" 7 malades sur 10. Mais si cela sauve 7 vies par an en Belgique, est-ce que ce n'est pas important ? Bien sûr, cet examen ne permet pas de détecter toutes les anomalies susceptibles de mener à une mort subite, mais au moins il permet de dépister les principales affections qui provoquent des anomalies électrocardiographiques. Ces anomalies ne sont pas des "fausses alertes", mais conduisent à la réalisation d'examens complémentaires qui permettront de détecter chez certains une véritable affection qui nécessite une prise en charge. Décréter, comme le fait le KCE, qu'il faut éviter ces examens complémentaires est sans fondement ! De plus, l'intérêt de l'électrocardiogramme est qu'il constitue une véritable "carte d'identité

électronique" du cœur, qui ne se modifie que sous l'effet d'une pathologie cardiaque, ou sous l'effet de facteurs externes (médicaments, drogues) »...

Mais la question centrale n'est-elle pas le coût d'un tel dépistage systématique, estimé à 100 millions, et qui le rendrait « non rentable » ? « Pour arriver à cette conclusion, les experts du KCE tablent sur une valeur de l'année en bonne santé à 50.000 euros, ce qui me semble insuffisant pour des jeunes, qui vont vivre encore de longues années. Pour le médicament Soliris, on est bien allé jusqu'à 200.000 euros par an. Que veut-on privilégier ? Une dépense pour éviter que de jeunes sportifs décèdent de mort subite, ou l'achat de coûteux avions F35 pour notre flotte aérienne militaire ? » ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS